



1



40097 - 10110

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
19  
11  
12  
13  
14





19 de Paris *Alydemister*  
Rome 1874

1. (Kammer) Notice sur l'ouvrage: Grammaire arabe par Silvestre de Sacy. (Extrait du Mag. Encyclop)
- 2 Sacy Discours sur la Relation de l'Égypte par Abdallah
- 3 — Discours sur l'ouvrage de M. Abel Rémusat: Essai sur la langue et la littérature chinoises
- 4 — Discours sur les traductions des ouvrages écrits en langues orientales. (Extrait des discussions de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.)
5. — Mémoire sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom (Extrait du Moniteur. 1809)
6. — Lettre de l'éditeur du Moniteur sur l'Étymologie du nom des Assassins. (Extr. du Mon.)
7. Rousseau Mémoires sur les Ismaélites et les Nosaïens de Syrie avec des notes par J. de S. (Extr. des Annales des Voyages)
8. Sacy Nouveaux Renseignemens sur les Opérations militaires des Wahabites. (Extr. des Annales des Voyages)
- 9 — Notice de l'ouv. Recherches critiques et historiques sur la langue et la lit. de l'Égypte p. Decaromere (Extr. de M. E.)
10. — Notice de l'ouv. Mémoires geogr. et hist. sur l'Égypte par Astruc. Premier — Second Extrait
11. — Notice de l'ouv. L'Appréciation du Monde p. Michel Perr (Extr. du Mag. Enc.)
- 12 — Notice de l'ouv. Annonciada &c. &c.
- 13 — Notice de l'ouv. Description de quelques monnaies pp. Fräher Kasan 1808. (Extr. du Mag. Encycl)
14. — N. de l'ouv. Ancient Alphabets par Kemmer (Extr. du Magazine Encycl)





---

# NOTICE

## DE L'OUVRAGE

INTITULÉ :

MÉMOIRES géographiques et historiques sur l'Égypte  
et sur quelques contrées voisines, recueillis et ex-  
traits des manuscrits coptes, arabes, etc., de la  
Bibliothèque impériale, par *Et. QUATREMÈRE*,  
professeur de littérature grecque à l'Académie de  
Rouen, correspondant de la Société royale de Got-  
tingue, et de l'Institut de Hollande. Paris, 1811,  
chez *F. Schœll*, libraire, rue des Fossés-Saint-Ger-  
main-l'Auxerrois, n.° 29. Deux volumes in-8.° :

PAR M. SILVESTRE DE SACY.

---

### *Premier Extrait.*

---

**L**es Recherches critiques et historiques sur la langue  
et la littérature de l'Égypte, publiées en 1808, et dont  
nous avons rendu compte dans le *Magasin Ency-  
clopédique*, année 1808, tom. 4, p. 241 et suiv., ont

déjà fait connoître à l'Europe savante ce que la littérature pouvoit attendre des connoissances aussi profondes que variées de M. *Et. Quatremère*, et de son goût pour les recherches laborieuses et érudites. L'ouvrage dont il va être question, et dont nous nous reprochons d'avoir tardé si longtemps à rendre compte, justifie pleinement ces flatteuses espérances. S'il semble avoir éprouvé quelques contradictions de la part de certaines personnes qui aiment à trouver dans leurs lectures, d'abord l'amusement et ensuite une légère instruction, c'est peut-être l'effet assez naturel du titre adopté par l'auteur. Ce titre semble effectivement promettre une suite de mémoires ou de dissertations sur divers sujets relatifs à la géographie et à l'histoire de l'Égypte, et il n'est personne parmi ceux qui ont reçu une éducation soignée, qui ne s' imagine pouvoir lire avec intérêt des dissertations de ce genre, et être en état, si non d'en porter un jugement, du moins d'en saisir les principaux résultats. Les travaux de M. *Quatremère* sont d'une nature différente. Ce sont plutôt en général des extraits d'écrivains orientaux que des mémoires proprement dits, et si il a adopté cette dénomination, ç'a été sans doute pour pouvoir réunir sous un titre commun des objets un peu disparates, qui n'ont guères entre eux d'autre point de contact que le nom de l'Égypte, pays auquel ils se rapportent plus ou moins immédiatement. M. *Quatremère* auroit évité ce léger inconvénient, s'il eût divisé son travail en deux ouvrages, indépendans l'un de l'autre, dont le premier auroit contenu les recherches sur la géographie de l'Égypte, et la nomenclature copte des villes et des principaux lieux de cette contrée, et le second auroit offert une suite de



matériaux curieux pour l'histoire de l'Égypte et des contrées voisines, recueillis de divers écrivains orientaux.

Quoi qu'il en soit de cette observation que nous n'avons faite que pour donner, dès le premier abord, du contenu de ces deux volumes, une idée plus juste que celle qu'on pourroit en concevoir d'après le titre qu'ils portent, nous nous arrêterons nous-mêmes au partage que nous venons de présenter, et considérant les deux volumes comme deux ouvrages distincts, nous ne parlerons dans le premier extrait que des recherches sur la nomenclature géographique de l'Égypte d'après les écrivains coptes, et nous réserverons les mémoires historiques pour un second extrait.

M. Quatremère, dans l'avertissement qu'il a mis en tête de son ouvrage, après avoir dit un mot des raisons qui l'ont déterminé à n'en pas différer plus longtemps la publication, expose lui-même, en ces termes, l'objet et le plan des recherches auxquelles il a consacré sa première partie: « elle se compose, « dit-il, d'un recueil alphabétique des villes et des « bourgs dont j'ai trouvé les noms chez les écrivains « coptes que j'ai été à même de consulter. Parmi ces « lieux, il en est un grand nombre sur lesquels je « n'ai pu offrir aucun détail; d'autres, au contraire, « ont exigé des discussions étendues et qui m'ont « paru pouvoir jeter quelque jour sur la géographie « ancienne de l'Égypte. D'après le plan que je m'é- « tois tracé, je n'ai pas dû faire mention de toutes « les villes dont on trouve la nomenclature dans « les historiens et les géographes grecs et latins. Sous « ce point de vue, mon ouvrage n'a que peu de « rapports avec celui qu'avoit composé J. Reinhold

« Forster, et qui avoit pour titre *Index geographi-*  
 « *cus Aegypti et etymologicus*. D'ailleurs ce savant....  
 « s'étoit surtout attaché à chercher dans la langue  
 « copte les origines des noms que portoient les villes  
 « d'Égypte : quant à moi, j'ai cru devoir suivre  
 « une route différente, m'appliquer de préférence  
 « à recueillir des détails géographiques, et ne ha-  
 « sarder d'étymologies qu'autant qu'elles paroïtroient  
 « certaines ou du moins fort probables. »

« J'aurais pu, sans peine, ajoute M. Quatremère,  
 « grossir considérablement chacune de mes dis-  
 « sertations, si j'avois voulu y joindre tous les dé-  
 « tails que nous offrent Makrizi et les autres auteurs  
 « arabes qui ont écrit sur l'Égypte; mais j'aurois cru  
 « perdre mon temps et abuser de la patience de  
 « mes lecteurs, si je leur avois offert des fables  
 « absurdes qui n'ont aucun fondement historique.....  
 « D'un autre côté, j'ai balancé longtemps si je de-  
 « vois ajouter à chaque article les renseignements  
 « que j'avois recueillis dans les relations des voya-  
 « geurs modernes; mais comme ces ouvrages sont  
 « entre les mains de tout homme instruit, et qu'ils  
 « ont d'ailleurs été compulsés avec le plus grand  
 « soin par le savant M. Hartmann, j'ai cru devoir  
 « le plus souvent négliger des sources trop connues  
 « et m'attacher de préférence à puiser chez des  
 « auteurs inédits et qui ne peuvent être consultés  
 « que par un petit nombre de personnes. »

On ne sauroit trop applaudir à la justesse des  
 règles que s'est prescrites M. Quatremère, dans  
 le travail dont il s'agit. Rien n'est plus propre à  
 décréditer les étymologies tirées de la langue copte,  
 que l'abus qu'ont fait de ce moyen de critique Ja-  
 blonski et surtout Forster, comme aussi rien ne fe-

roit plus de tort à la littérature orientale parmi nous, que de grossir en pure perte les ouvrages qui lui sont consacrés de toutes les fables ridicules, admises ou du moins rapportées sans discernement par des écrivains d'ailleurs estimables. Enfin au milieu des productions littéraires dont nous sommes inondés, et qui le plus souvent ne font que présenter dans un ordre différent et sous une forme tant soit peu déguisée, ce que nous possédions déjà, il est du devoir des hommes qui veulent véritablement le progrès des lettres, d'éviter ce luxe superflu de citations et d'érudition empruntée, qui grossit un volume sans en augmenter le mérite réel et intrinsèque.

Pour donner un aperçu suffisant du travail de M. Quatremère, faire voir comment il a suivi le plan qu'il s'étoit tracé, indiquer quelques endroits où il semble ne s'être pas assez rigoureusement conformé aux règles de critique qu'il s'étoit prescrites; mais surtout pour mettre les lecteurs de ce journal à même d'apprécier l'étendue de son érudition, la sagesse de ses jugemens, son attention à ne rien omettre de ce qui peut jeter du jour sur un sujet principal ou sur ses accessoires, il faudroit transcrire ici plusieurs des dissertations auxquelles divers articles de ce recueil ont donné lieu. Comme ce seroit dépasser les bornes d'une notice et tomber dans l'inconvénient même dont nous parlions, il n'y a qu'un instant, et que d'ailleurs l'ouvrage de M. Quatremère doit toujours être sous les yeux des amateurs de l'érudition solide pour lesquels il est fait, nous nous contenterons d'indiquer une partie des principaux objets discutés dans ce volume. Tels sont les détails extrêmement curieux sur les variations

du cours du Nil et les îles formées dans ce fleuve (p. 71 et suiv.), la discussion de l'opinion du savant M. Gosselin sur l'existence d'une double ville de Kolzom (p. 157), la réunion de plusieurs faits relatifs aux Psylles (p. 209), les recherches sur la véritable situation des Bucolies et de la Bouche Bucolique (p. 223), des observations nouvelles sur le dialecte égyptien, nommé bien ou mal *Baschmourique*; et sur la contrée à laquelle il appartient (p. 235), l'article de Tanis (p. 285), ceux de Demenhour (p. 363), de Pschati (p. 421), du désert de Scété et de la montagne de Nitrie (p. 451). Parmi ces discussions, dont plusieurs sont fort étendues, quelques-unes paroîtront peut-être n'avoir que peu de rapport avec l'article dans lequel elles se trouvent. C'est ainsi, pour en donner un exemple, que les recherches sur les variations du cours du Nil n'ont qu'une liaison bien légère avec Bilbéis. Mais peut-être les littérateurs qui ne peuvent pas consulter eux-mêmes Makrizi, et y lire ces détails curieux, auroient-ils été privés de ce morceau important, si M. Quatremère eût suivi un plan plus rigoureux dans l'emploi et la disposition des matériaux qu'il avoit recueillis. Nous croyons cependant qu'il auroit pu consacrer un article particulier aux dénominations coptes du Nil, et que ces détails y auroient trouvé naturellement leur place. Au reste, dans l'état de pénurie où nous sommes encore par rapport à la littérature orientale, nous aurions mauvaise grâce de nous rendre si difficiles envers ceux qui en mettent quelques fragmens en circulation. Seulement, c'est un motif pour nous de regretter que M. Quatremère n'ait pas enrichi son ouvrage d'une bonne table des matières.



En indiquant ici sommairement les objets principaux traités par M. Quatremère à l'occasion de la nomenclature géographique de l'Égypte, et donnant à la manière dont ces divers sujets, plus ou moins importants, sont discutés par l'auteur, des éloges qui nous paroissent bien mérités, nous ne prétendons point assurer que les opinions adoptées par M. Quatremère soient toujours complètement démontrées et hors de toute atteinte. Nous dirons seulement qu'en général il nous paroît avoir établi ses résultats sur des bases très-solides, et qu'il y a peu de points sur lesquels nous hésitions à nous ranger de son avis. Nous citerons particulièrement, comme un exemple des plus satisfaisans, la discussion critique par laquelle M. Quatremère démontre que la ville nommée par les Coptes *Pschati*, et par les Arabes *Abschadit*, est la même que les Grecs appellent *Nixiou* et *Nixious*, et les Latins *Niciu* ou *Nichium*. Rien n'est oublié de ce qui pouvoit servir à confirmer la vérité de ce rapprochement. Il en est de même de beaucoup d'autres articles. Il y a néanmoins quelques points sur lesquels nous différons d'avis. Ainsi les nouveaux développemens que l'auteur ajoute aux motifs qui l'ont déjà porté à attribuer, dans son premier ouvrage, aux habitans des Oasis, le dialecte connu jusqu'ici sous le nom de *Baschmourique*, n'ont point encore triomphé de la répugnance que nous avons montrée à souscrire à cette opinion. Nous avons pareillement peu d'inclination à admettre la conjecture, très-ingénieuse cependant, par laquelle M. Quatremère retrouve dans le nom des *Biamis* ou *Bimaïs* [p. 234] la signification de *bouviers*, en dérivant ce nom du mot copte ΠΛΑΜΕ, synonyme du grec Βουκόλος et du latin *Bubulcus*. Nous dirons en passant que

M. Akerblad a proposé une autre conjecture, suivant laquelle *Biami* dériveroit de l'égyptien ΠΑΙΟΜ, *maritime*. Dans l'une comme dans l'autre supposition, il semble que ces habitans du nord de l'Egypte auroient dû être appelés par les Syriens et les Arabes *Niami* et non *Biami*. En second lieu, il est difficile de croire que si leur nom eût offert une étymologie aussi naturelle, on se fût avisé de le dériver de *hmé* quarante.

M. Quatremère, sur la foi d'un Vocabulaire saïdique, croit que le nom de la ville nommée par les Grecs Πόλις Μενέλαος, est égyptien; qu'il est composé des mots ΜΑ ΝΑΑΥ, ce qui veut dire le *lieu des choses*. Il pense que tel est le nom véritable de cette ville, et que les Grecs l'ont altéré afin de faire croire qu'il dériroit de celui de Ménélas. Mais ne seroit-il pas aussi, et même plus vraisemblable, de supposer que l'altération est du côté des Egyptiens, qui ont profité de la ressemblance du nom grec que cette ville portoit, avec les mots égyptiens ΜΑ ΝΑΑΥ, pour donner à ce nom une physionomie et une étymologie égyptienne? N'est-ce pas même un effet très-naturel de l'écriture hiéroglyphique, obligée pour peindre les noms propres d'origine étrangère, à prendre des caractères qui ont déjà une signification déterminée et répondent à certains monosyllabes de la langue parlée (2)? Peut-on en effet se persuader qu'une ville ait été nommée le *lieu des choses*? Si les Arabes ont traduit ainsi le nom égyptien de cette

(2) On sait que les Chinois éprouvent cet embarras, et qu'ils sont obligés quelquefois d'employer un certain signe pour avertir que les caractères qui entrent dans l'expression d'un nom propre, sont réduits à cette seule valeur. Je conjecture que dans l'inscription hiéroglyphique de Rosette, on a employé au même usage le trait qui entoure une série d'hiéroglyphes.

ville, ils n'ont fait en cela qu'adopter l'erreur des Coptes.

J'en dirois volontiers autant de l'un des noms donnés par les écrivains arabes au désert de Scété. Ils l'appellent *Mizan-alkoloub*, c'est-à-dire la *balance des cœurs*, parce que les Coptes chrétiens et les moines habitans de cette solitude avoient imaginé cette explication du nom égyptien de ce désert, SCHIËT, qu'ils écrivoient aussi, peut-être même exprès pour favoriser cette interprétation, SCHIHËT. M. Quatremère observe lui-même que SCHIHËT est l'orthographe des manuscrits coptes les plus récents, et SCHIËT, celle de tous les manuscrits anciens. Si donc un moine copte a écrit : *Schihét où les cœurs et les pensées sont mesurées par un jugement équitable, suivant le sens que présente son nom*; c'est une pieuse allusion qui prouve seulement que les moines avoient adopté cette étymologie peu naturelle du nom du désert qu'ils habitoient. On ne voit pas trop en effet pourquoi les anciens Égyptiens, pour lesquels ce désert n'avoit rien de sacré, l'auroient appelé la *balance* ou la *mesure des cœurs* (3).

(3) L'observation que je fais ici, appartient à M. Akerblad qui, dans un Mémoire manuscrit, envoyé à la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, dont il est correspondant, plusieurs mois avant que l'ouvrage de M. Quatremère eût paru, s'exprime ainsi : « S'il faut en croire les Coptes, le terme *Schihét* est composé des deux mots SCHI, *mesure, balance*, et HËT, *cœur*; en quoi ils trouvent un sens très-édifiant. Ce seroit donc depuis l'établissement des moines dans ce désert, que ce nom lui auroit été donné; mais cela n'est pas vrai, puisque Ptolémée parle de ce district sous le nom de *Scithiaca regio*, Σκιθιακή χώρα, et fait mention d'une



Mais au lieu de m'arrêter à quelques observations critiques, que je ne donne d'ailleurs que comme des doutes, j'aime mieux revenir à l'analyse de l'ouvrage de M. Quatremère, pour dire qu'outre les articles fort étendus, et tels que ceux que j'ai indiqués, on trouve partout une grande richesse d'observations critiques, de corrections ingénieuses, et pour le moins extrêmement vraisemblables, de rapprochemens heureux, de faits recueillis de divers auteurs et qui servent à expliquer des expressions obscures, des usages peu connus, des points contestés d'histoire ou de géographie. Ainsi l'on apprend [p. 121] que les ravages causés par les vers, soit aux charpentes des édifices et aux murailles des maisons, soit aux étoffes, aux livres, aux meubles, ont été portés quelquefois en Egypte à un point si extrême, que des quartiers entiers ont été dévastés. Et cela montre que l'auteur de l'Alcoran a pu, du moins sans choquer les vraisemblances physiques, attribuer aux vers un effet semblable à celui que produisent les termites, lorsqu'il dit que Salomon étant mort, les génies qui le servoient, par l'ordre de Dieu, continuèrent à exécuter les ordres qu'il leur avoit donnés, comme s'il eût encore vécu, et ne reconnurent qu'il étoit mort qu'à l'instant où le

« ville appelée *Σιαδισ*, ce qui est le même nom. Je crois  
 « donc que cette étymologie copte n'est qu'un jeu de mots,  
 « imaginé après que ce désert étoit déjà peuplé d'anachorètes;  
 « et j'aime mieux dériver ce nom de *SCHIAÏ*, *SCHIE*, qui signi-  
 « fie *longueur, étendue*, d'où vient *FSCHIAÏ*, *long*. La forme  
 « *SCHIEÏ* est très-usitée en copte, et ce nom peut dénoter  
 « cette longue plaine resserrée entre deux immenses dunes  
 « de sable, comme elle est très-bien représentée dans la carte  
 « du général Reynier. »



bâton sur lequel il étoit appuyé étant miné par les vers, tomba en poussière, et entraîna le cadavre dans sa chute (4). Ailleurs [p. 249], une observation très-importante sur le mot Égyptien ΑΠΕ ou ΑΠΑ, que les Arabes expriment par *Abou*, met hors de doute que *Medinèt-Abou* est la véritable orthographe du nom qu'on a écrit quelquefois mal à propos *Medinèt-Habou* et *Medinèt-Tabou*. « Je pense, dit M. Quatremère, que la ville de ΠΑΡΑ existe encore de nos jours dans un lieu appelé *Medinèt-Abou*, et non pas *Medinèt-Habou* ou *Medinet-Tabou*. J'ai adopté la première de ces leçons, attendu que les mots *Medinèt-Abou* répondent parfaitement à celui de ΠΑΡΑ, et doit yent se traduire la *ville du Saint*. » Nous ajouterons que le nom de Thèbes paraîtroit d'après cela ne devoir être autre chose que ΘΑΠΕ, composé de ΘΑ et de ΑΠΕ, c'est-à-dire : *quæ ad sanctum pertinet*. — Un passage de Makrizi [p. 255] nous apprend que les fabricans de robes de laine ou de coton, de tapis, et de manteaux, à Behnésa, ne manquoient point d'écrire sur ces ouvrages le nom de celui auquel ils étoient destinés, et que cet usage s'observoit de temps immémorial. Effectivement, beaucoup d'ouvrages de fabriques arabes en tout genre, portent le nom de celui par l'ordre duquel ils ont été faits. La formule la plus ordinaire, et qui n'a pas toujours été bien comprise, est *mimma amara bihi...* c'est-à-dire : *ex his quæ fieri jussit*. N. N. — Une citation des actes coptes des martyrs Saint Piroou et Saint Athom [p. 259], nous fait connoître un *Pompilus* [sans doute par corruption

(4) *Alcor. Sur. 34.*

pour *Pompéius*], gouverneur de *Pérémon* ou *Ferma*, sous le règne de Dioclétien; et d'après cela il est permis de conjecturer que le même Pompeius a pu être nommé ensuite au gouvernement d'Alexandrie, et consacrer à Dioclétien la colonne nommée par les Arabes la *colonne des piliers*, et par les voyageurs la *colonne de Pompée*. Cette dernière dénomination aura été adoptée à une époque où le nom de Πομπήϊος se lisoit encore dans l'inscription de cette colonne; et l'on aura confondu le gouverneur d'Alexandrie avec le Grand Pompée (5). — Dans un article fort curieux sur Tennis, quoique peut-être un peu trop chargé de détails superflus, on voit [pag. 328] l'origine du nom de *Lezbé*, donné à plusieurs lieux de la Basse Egypte.

Nous ne rendrions point une justice entière aux talens de l'auteur, si nous oublions d'observer qu'il a souvent eu occasion de restituer ou de mieux expliquer des textes coptes, arabes, et grecs qui avoient été, ou mal lus, ou mal interprétés par quelques-uns des savans qui l'ont précédé dans la même carrière. C'est ainsi qu'il fait disparaître [p. 199] le nom de la ville d'Apollinopolis, d'un texte copte des actes du martyr de Saint Paési et de Sainte Tècle, où le célèbre Père Georgi croyoit l'avoir trouvé, ce qui ne pouvoit se concilier avec les autres circonstances du martyr de ces Saints. — Une autre erreur du même Père Georgi est encore corrigée de la manière la plus heureuse [p. 302]. Au lieu des mots *Ιουλιος Κωνσταντος*

(5) M. Akerblad a eu la même idée que moi au sujet de ce *Pompius* ou *Pompéius*. Je crois cette conjecture encore plus vraisemblable que celle que j'ai proposée d'après M. de Villoison dans la *Rel. de l'Egypte*, par Abd-allatif, p. 236.

*νομη νηγοσιος* que le Père Georgi avoit traduits *Julius, adjutor vici Tanesi*, ce dont il avoit eu bien de la peine à rendre raison d'une manière un peu plausible, M. Quatremère prouve par la comparaison de plusieurs passages plus ou moins corrompus, qu'il faut lire *πρωτος νομηνηγοσιος*, ce qui veut dire *adjutor commentariensis*, c'est-à-dire *assesseur* ou *adjutant de l'inspecteur des prisons*. Ces exemples ne sont pas les seuls que je pourrois citer, et où notre jeune auteur a été admirablement bien servi par sa sagacité, sa grande lecture et son heureuse mémoire. La critique de M. Quatremère a eu aussi pour objet des passages d'écrivains arabes que j'ai cités dans mes divers ouvrages; et je souscris volontiers à plusieurs de ses observations. — Dans un texte de Masoudi que j'avois cité dans le tom. VIII des *Notices des Manuscrits*, et où j'avois traduit les mots *Loubia* et *Marika*, par la Libye et la Marmarique, il est très-vraisemblable, comme le pense M. Quatremère [p. 374], que le mot *Loubia* ne désigne point la Libye entière, mais le territoire seulement d'une ville nommée *Loubia*, qui donnoit son nom à un nôme ou district, et que *Marika* doit être changé non en *Marmarika*, comme je le conjecturois, mais en *Marakia*, nom d'une ville, et d'un nôme qui se trouve toujours joint à celui de *Loubia*. — Je ne suis pas aussi porté à adopter la conjecture de M. Quatremère par rapport à la dénomination sous laquelle les écrivains arabes désignent les monceaux de cadavres accumulés à Tennis. Je renvoye à ce que j'ai dit à cet égard dans *la Rel. de l'Egypte*, par Abd-allatif [p. 449], et je persiste à considérer la leçon du Man. d'Ebn-Haukal, comme une faute. — Je ne crois pas non plus, contre l'opinion de M. Quatremère, que l'auteur



de la version arabico-samaritaine du Pentateuque, en rendant les mots *terre de Gessen* par *terre de Sédir*, n'ait entendu par là que le territoire d'un village nommé *Sédir*. La nombreuse population des enfans d'Israël exigeoit une contrée vaste, propre à la pâture de leurs troupeaux. Je puis avoir donné d'étendue à la *terre de Sédir*, mais je reste convaincu que l'auteur samaritain a entendu par là une vaste étendue de pays où se trouvoit le village de *Sédir* qui lui donnoit son nom, et qu'il pourroit bien se faire que cette dénomination comprît une grande partie du nôme arabe. — M. Quatremère oppose ailleurs au doute que j'ai élevé sur son opinion, qui transporte aux Oasis le dialecte connu jusqu'ici sous le nom de *Baschmourique*, qu'un des caractères de ce dialecte est de substituer le λ au ρ, ce qui ne convient, dit-il, qu'aux hommes dont les organes délicats ne peuvent rendre le son des lettres gutturales : il en conclut qu'on ne doit pas s'attendre à trouver cette prononciation molle et efféminée chez les Baschmourites, dont le corps robuste étoit endurci au travail et à la fatigue [p. 241]. Mais si Bilbeïs des Arabes, dont le nom se trouve écrit Φελβης, Φλαβης, Φολβης, est, comme le croit avec beaucoup de raison notre auteur [p. 59], la même que Φαρβη, Φαρβας, *Pharbethus*, n'avons-nous pas là, dans un lieu bien voisin du Baschmour, un exemple du λ substitué au ρ ? et *Lioui*, Λιουι, nom donné, peut-être par erreur, à la ville du Caire, dans un Vocabulaire saïdique [p. 49], ne seroit-il pas une corruption du mot arabe *rif* ? Il semble que la ville d'*Atrib* ait aussi été nommée par corruption *Atlib* [p. 9] : ce seroient deux exemples de plus de la substitution du λ au ρ. — Je parlerai à



cette occasion d'un passage de Makrizi, relatif à la synagogue que les Juifs avoient à Dimouh, ou plutôt Domouh, dans la province de Djizéh. J'ai cité ce passage dans la *Relation de l'Égypte* par Abdallatif, p. 246, et M. Quatremère l'a aussi rapporté, ayant cru devoir parler de ce lieu à l'occasion de Thmoui (p. 138). Les différences qu'on peut remarquer entre ma traduction et la sienne, ne tiennent qu'à la rédaction; mais il y en a deux sur lesquelles je m'arrêterai. 1.<sup>o</sup> On lit dans la traduction de M. Quatremère, « ils (les Juifs) assurent que la synagogue, « telle qu'elle est à présent, fut bâtie environ 40 ans « avant la ruine de Jérusalem par l'empereur Tite. » Il y a là une inadvertance, il falloit traduire comme je l'ai fait: *quarante ans après la dernière destruction de Jérusalem par Tite.* 2.<sup>o</sup> M. Quatremère poursuit ainsi: « On y voit un arbre d'une grosseur extraor- « dinaire qui, suivant la tradition unanime des « Juifs, existe depuis le temps de Moïse. » Ma traduction porte: « dans cette synagogue est un arbre « de *rizlakht* d'une grandeur immense: les Juifs « ne doutent aucunement que cet arbre ne soit du « temps de Moïse. » J'ai observé en note, que les manuscrits portoient *rizlakht* ou *zizlakht*, et j'ai ajouté: *peut-être ce mot est-il altéré; seroit-ce l'azédérach?* Depuis ce temps j'ai reconnu qu'il falloit lire, en changeant un point diacritique, *zenzélakht*. Ce mot est effectivement le nom vulgaire que l'on donne en Syrie et en Égypte à l'azédérach (*Melia azederach* L.), comme l'ont observé Rauwolf (J. F. Gronov., *Flor. orient.*, p. 52.) et Forskal (*Flor. æg.* ar. p. LXVI, n.<sup>o</sup> 127). En faisant cette dernière observation, mon principal but a été de faire disparaître l'incertitude que j'avois laissée sur ce mot, et non

pas de relever l'omission qu'a faite M. Quatremère dans sa traduction, d'un nom dont la vraie signification pouvoit lui être inconnue. Ce défaut d'exactitude, si l'on y attache quelque importance, ne doit pas être imputé à M. Quatremère, mais à la nécessité où il s'est trouvé d'imprimer un ouvrage de cette nature sans caractères arabes, et ce qui est encore pire, sans caractères coptes. Cela l'a contraint tantôt à supprimer dans les textes qu'il citoit, des mots qui auroient exigé une discussion, tantôt à donner à des mots arabes une signification un peu hasardée. Ceci n'est cependant pas sans inconvénient, et l'on pourroit abuser de quelques-uns des passages d'écrivains arabes cités par M. Quatremère, pour attribuer aux Arabes d'Egypte des connoissances, des usages, des procédés que peut-être ils ignoroient. Ce motif m'engage à indiquer quelques endroits de ce genre. C'est ainsi qu'on lit (p. 90) qu'on mit un impôt sur les *fayenciers*. Le texte porte *fakhoura* qu'on devoit traduire par *manufacture de poterie*. — Il est question (p. 149) de *raffineries de sucre, et de moulins pour écraser les cannes*. Le texte porte seulement *des fonderies pour le sucre et des pressoirs pour les cannes*. De même, ce que M. Quatremère (p. 354) appelle des *moulins à sucre*, n'est je crois que des *pressoirs*. — Les mots *schals* et *turbans* employés ailleurs (p. 50) ne rendent peut-être pas bien exactement les termes de l'original *amaïm*, pièces de mousseline dont on entoure la tête, et *tayalish*, pièces d'étoffes qu'on jette sur les épaules et quelquefois sur la tête et qui pendent sur le dos. — On ne conçoit pas bien ce que c'est qu'une machine hydraulique qui, selon Makrizi, occupoit un espace de 360 *feddans* (arpens), planté de palmiers, de

vignes, et de cannes à sucre (p. 274). Il est vraisemblable, d'après l'endroit de Makrizi où se trouve ce texte, qu'il s'agit d'une propriété qui n'étoit portée sur les registres du fisc que comme une machine hydraulique, et ne payoit qu'une légère imposition, et de laquelle dépendoient cependant 360 *feddans* de terre. — On a peine à expliquer ce que veut dire Makrizi dans un passage cité (p. 336), où l'on lit que « dans un bourg de l'île de Tennis, on « découvrit des pierres, des briques, et un grand « nombre de chassis de verre dont les uns portoient « le nom de Moëzz, d'autres le nom de Aziz-billah, « d'autres celui de Hakem, d'autres celui de Dhaher, « mais la plupart le nom de Mostanser. » Le mot que M. Quatremère a traduit par *chassis de verre* (*idharat*), signifie, je crois, des coupes, ou une sorte de vase. Il ne veut certainement pas dire des chassis. Ce passage m'a frappé, parce que j'ai cru longtemps que ce mot pouvoit signifier ces pâtes ou monnoies de verre, fabriquées particulièrement sous les Fatémis, et qu'on trouve assez communément en Sicile. Je croyois avoir trouvé, dans ce passage de Makrizi, une trace historique de ces singuliers monumens. J'ai renoncé quoiqu'à regret à cette conjecture, 1.<sup>o</sup> parce que je n'ai aucune preuve que le mot *idharat* ait cette signification; 2.<sup>o</sup> parce que Makrizi, ne parlant point de ces monnoies de verre, dans son *Traité des Monnoies*, paroît ne pas les avoir connues.

Un article relatif aux monnoies dont on faisoit usage en Egypte, avant la conquête de ce pays par les Musulmans, me paroît mériter une discussion particulière (6). M. Quatremère rapporte le pas-

(6) A propos des monnoies qui avoient cours en Egypte avant



sage suivant de Makrizi. « Pendant que le Scheikh  
 « Abou-beer Schadéli faisoit travailler à la con-  
 « struction du village nommé *Monschat-al-Scheikh*,  
 « on découvrit un large puits qui renfermoit un  
 « trésor. Suivant ce que m'ont rapporté des témoins  
 « oculaires, les pièces d'or qui y furent trouvées  
 « étoient de forme carrée, portoient sur une de  
 « leurs faces la figure d'une croix, et pesoient cha-  
 « cune un mithkal et demi. » A l'appui de ce ré-  
 « cit, M. Quatremère cite une lettre de Picendi, évêque  
 de Kest, qui vivoit, dit-il, lors de l'invasion de l'E-  
 gypte par les Arabes [p. 343], et qui nous fait con-  
 noître une sorte de monnoie que l'on frappoit en  
 Egypte sous le gouvernement des Empereurs chré-  
 tiens. Nous transcrivons ici les paroles de cet évêque,  
 qui dit, en se plaignant de la conduite des nou-  
 veaux conquérans de l'Egypte : « Ils enlèvent la  
 « monnoie d'or égyptienne sur laquelle est gravée  
 « la figure de la croix sainte, et l'image de notre  
 « Seigneur et Sauveur J. C., le Messie. Ils effacent  
 « la figure de la croix et celle de notre Seigneur,  
 « pour écrire à la place le nom de leur prophète  
 « qu'ils appellent leur *Imam*, et dont ils suivent  
 « religieusement les préceptes. Ce nom est celui de  
 « *Mahamadanous (Mahomet)* qui, écrit en lettres  
 « coptes, forme le nombre 666. Ils joignent à ce

que les Arabes eussent fait la conquête de ce pays, je me rappelle deux passages d'écrivains arabes, cités par M. Quatremère, où il est question de la découverte de monnoies antiques, frappées du temps de Moïse, et par un roi nommé *Galian* (p. 187 et 195). Je ne fais aucune difficulté de ranger ces prétendues découvertes parmi les fables, et je pense qu'elles ne méritoient pas de trouver place dans cet ouvrage.



« nom celui du représentant de leur prophète, et  
 « les gravent tous les deux ensemble sur les pièces  
 « d'or. Ils les écrivent aussi sur les vaisseaux et  
 « sur les barques. »

Le fait rapporté par Makrizi, indépendamment du passage de la lettre de Picendi, dont M. Quatre-mère se sert pour le confirmer, seroit sujet à peu de difficultés. On sait que les monnoies d'or et d'argent du Bas-Empire portent la figure de la croix, soit dans le *labarum*, soit placée dans un globe au lieu qu'occupoit précédemment la figure de la Victoire, soit isolée et formant le type du revers. Les monnoies d'or des Empereurs Grecs ont eu nécessairement cours en Egypte jusqu'à la conquête de ce pays par les Musulmans, et peut-être même encore assez longtemps après cet événement. Les khalifes qui conservèrent d'abord l'usage des monnoies de Perse, où l'on voyoit les emblèmes du culte du feu, et qui se contentèrent d'y ajouter, en dehors du champ de la pièce, une courte formule musulmane, ne durent pas s'opposer davantage en Egypte, pendant les premières années de leur domination, à ce qu'on conservât en circulation la monnoie des anciens souverains. Que, soit à l'époque de l'invasion de l'Egypte par les Musulmans, soit même à une époque moins reculée, quelques moines ayent caché un trésor dans un puits, pour le soustraire à l'avidité des soldats, cela n'a rien de surprenant. La seule circonstance difficile à admettre, c'est la forme carrée de ces pièces, attendu qu'on n'en connoît point de cette forme parmi les monnoies de Constantinople. Makrizi peut avoir été mal informé, ou peut-être le mot *carré* est-il une altération de son texte.

Quoi qu'il en soit, ce passage ne prouve nullement que sous les Empereurs Grecs on ait frappé en Egypte des monnoies d'or avec la croix pour type; et le passage de la lettre encyclique de Picendi ne peut servir à établir ce fait, parce qu'elle est certainement apocryphe, ou du moins très-postérieure à la conquête de l'Egypte par les Musulmans. La preuve de ce que j'avance ici exige quelques détails.

La lettre de l'évêque Picendi, citée par M. Quatremère, se trouve, non en langue copte, mais seulement en arabe, dans le manuscrit arabe, n.º 107, de la Bibliothèque impériale. Elle y porte ce titre: « Discours composé par *Picentious*, évêque de Kest, « au lit de la mort, quand on lui annonça la conquête de l'Egypte par les Arabes, et avant qu'ils fussent maîtres de la ville de Kest. » L'époque est déterminée d'une manière bien précise; nous verrons bientôt s'il est possible de l'admettre. Cet écrit est composé d'abord d'un discours dans lequel l'évêque exhorte les Chrétiens à la pratique des vertus, et leur recommande de fuir tous les vices, afin d'éviter les peines éternelles destinées à ceux qui s'y laissent entraîner. Ensuite vient une longue série de prédictions, recueillies, est-il dit, de la bouche de l'évêque mourant, par Jean son disciple. Le tout est terminé par le récit de la mort et des funérailles de Picendi. Les prédictions embrassent toute la suite des siècles jusqu'à la fin du monde. Voyons maintenant quelle confiance mérite cet écrit.

Je ne ferai point valoir que Picendi n'a pas pu écrire en arabe à cette époque: on pourroit supposer que ceci est une traduction de l'original copte, quoiqu'il n'en soit pas dit un mot, et que si cela étoit, Picendi ne se fût pas exprimé en ces termes qu'on

lit plus bas, *nom qui vaut en lettres des Coptes 666*. J'ai des preuves assez fortes de la supposition de cette pièce, pour négliger ces indices.

1.<sup>o</sup> Picendi annonce que les Arabes ou plutôt que leur souverain prendra la monnoie d'or égyptienne sur laquelle est gravée la figure de la Sainte Croix, et celle de notre Seigneur et Sauveur J. C.; qu'il effacera la croix et la figure du Sauveur, et y écrira le nom de l'*imam* de leur nation. Si l'auteur de ce discours a entendu parler d'une monnoie d'or frappée en Egypte, cette monnoie est uniquement le fruit de son imagination. On ne frappoit en Egypte sous les Empereurs que de la monnoie d'un argent très-allié ou de bronze (7). Mais si, comme il est plus vraisemblable, il a voulu parler de la monnoie des Empereurs qui avoit cours en Egypte, il doit avoir écrit au plus tôt sous le règne de Justinien II, mort en 711, le premier des Empereurs qui ait mis sur ses monnoies la figure du Christ (8). Ajoutons qu'il n'est pas facile de concevoir comment les Arabes auroient effacé sur les pièces de monnoie ayant cours, une partie du type, et y auroient substitué une nouvelle légende.

2.<sup>o</sup> L'auteur du discours continue ainsi: « Il écrira sur l'or le nom de l'*imam* de sa nation dont il suit les opinions, et les livres qui contiennent sa doctrine. Ce nom est *Mamadious* dont la valeur en lettres coptes est 666. C'est le nom de leur

(7) Voy. ECKHEL, *Doctr. num. vet.*, t. IV, p. 44.

(8) Voyez ECKHEL, *Doctr. num. vet.*, t. VIII, p. 228. Jean Zimiscès, qui régna de 969 à 975, fut le premier qui mit la figure du Christ à la place de celle de l'Empereur. *Ibid.* p. 250.



« prophète qui est appelé leur *imam*. Il écrira son nom  
 « et le nom de son prophète sur la monnoie d'or. »  
 M. Quatremère a lu par inadvertance *Mamadanous*,  
 au lieu que le manuscrit porte bien distinctement  
*Mamadious*. Ensuite il a cru qu'il s'agissoit ici de  
 Mahomet, ce qui n'est pas. D'abord il seroit difficile  
 de comprendre qu'un Copte eût altéré à ce point le  
 nom de Mahomet (9); et en second lieu, de quelque  
 manière qu'on s'y prenne, on ne sauroit trouver  
 comment le nom *Mamadanous*, écrit, soit en lettres  
 coptes, soit en lettres arabes, pourroit donner la valeur  
 numérique de 666. Pour moi, je suis persuadé que  
*Mamadious* est une faute de copiste pour *Mahadious*,  
 ce qui tient à bien peu de chose, et qu'il s'agit là  
 du *Mahadi*, de l'*imam* dont tous les Schiis ou  
 partisans d'Ali attendent le retour et la manifestation.  
 Le nom d'*imam* lui convient parfaitement, au lieu  
 que Mahomet eût été désigné par le seul nom de  
*prophète* ou d'*envoyé de Dieu*. En parlant du *Mahadi*,  
 l'auteur a pu dire que les khalifes d'Egypte suivoient  
*son opinion et les livres de sa secte*, ce qui eût été peu  
 exact en parlant de Mahomet. Enfin *Mahadious*,  
 écrit en lettres arabes, peut donner la valeur de  
 666 (10), pourvu que l'on admette que l'auteur a

(9) M. Quatremère écrit, il est vrai, *Mahamadanous*, mais  
 le manuscrit porte *Mamadious*... et non *Mahamadanous*, ce  
 qui est fort différent.

(10) On sait que 666 est le nombre de la bête, suivant l'Apo-  
 calypse. Pour avoir cette valeur dans le mot *Mahadious* écrit  
 en lettres arabes, il faut l'écrire par les lettres suivantes,  
*mim*, *élif*, *hé*, *dal*, *ya*, *waw* et *schin*. Dans le manuscrit il  
 y a, après la troisième lettre, un second *élif* qu'il faut suppri-  
 mer. Le *schin* arabe est souvent employé pour rendre le  $\chi$   
 grec, comme dans *scheirotounia* pour  $\chi\alpha\epsilon\sigma\tau\epsilon\upsilon\sigma\iota\alpha$ , *efschî* pour  
*ἐψχί*, etc.



pris la valeur numérique des lettres arabes pour celle des lettres coptes, qu'il avoit écrit pour dernière lettre un *schin* et qu'il a regardé le *schin* arabe comme l'équivalent du  $\chi$  grec. De tout cela il suit que cette lettre est postérieure à l'établissement des khalifes Fatémis en Egypte, et par conséquent à l'an 362 de l'hégire (972 de J. C.).

Ce n'est pas tout : Picendi, après avoir décrit tous les maux que l'Egypte aura à souffrir de la part des Arabes, ajoute, qu'ensuite une autre nation s'élevera du côté du couchant et fera la guerre aux rois de Babylone d'Egypte, que ce sera une nation cruelle et qu'elle fera plus de mal à l'Egypte qu'aux autres pays : qu'à cette nation succédera un roi très-puissant qui exercera sur ce pays une tyrannie encore plus atroce, après quoi le *Turc s'élevera* du côté du levant et attaquera le roi, mais qu'ils finiront par faire alliance ensemble ; que les Turcs conserveront la souveraineté depuis le pays de Témán, depuis Acca, jusqu'à l'Abyssinie. Enfin le roi des Grecs, nommé Constantin, entrera en Egypte, combattra les enfans d'Esau, les chassera de ce pays, et établira sa domination dans Babylone d'Egypte. Je supprime la suite de ces prédictions ou plutôt de ces rêveries ; il me suffit d'observer qu'il semble qu'on aperçoive dans cette série d'événemens grossièrement tissue, la conquête de l'Egypte par les Fatémis, la destruction de leur empire par Saladin, et l'établissement des Mamloucs. Si c'est là ce que l'auteur a eu en vue dans ses prédictions, il seroit encore bien plus récent que je ne l'ai dit ; seulement son époque seroit antérieure à la destruction de l'Empire grec de Constantinople. Si l'on ne croit pas devoir appliquer ces prétendues prédictions, à ces prin-

cipaux traits de l'histoire de l'Égypte, il faudra du moins avouer que c'est un tissu d'absurdités qui ne mérite pas la moindre créance.

L'auteur de ce discours étoit sans doute un Grec, comme il paroît par la terminaison grecque qu'il donne aux noms de *Picendi* et de *Mahadi*; il n'étoit pas d'ailleurs bien instruit de ce qui concernoit les monnoies des khalifes d'Égypte; car ces princes n'ont jamais mis sur leurs monnoies le nom du Mahadi, mais celui d'Ali. Le titre d'*imam* se trouve bien sur leurs monnoies; mais ce titre, c'étoit à eux-mêmes qu'ils le donnoient. Enfin ils n'effaçoient point les emblèmes de la religion chrétienne de dessus les monnoies, pour y mettre les leurs; ils faisoient frapper des monnoies d'or avec de simples légendes musulmanes et sans aucune figure. Mais c'est trop longtemps s'arrêter sur une pièce qui n'a aucune autorité.

Nous terminerons cette notice par quelques observations d'un autre genre.

Nous croyons que les rapprochemens faits par M. Quatremère entre les noms coptes et les noms arabes des lieux, pourroient être encore augmentés. Ainsi *Kahi or* et *Nouoi*, noms de deux monastères situés dans la Haute Égypte (p. 145) près d'Hermopolis, répondent indubitablement aux deux villages de *Hour* et *Nàouai* que les dénombremens arabes placent dans la province d'Aschmouneïn. *Kopret*, bourg du nôme de *Pténéto*, et *Psaradous*, village du même nôme (p. 358), sont certainement les lieux indiqués par les mêmes dénombremens sous les noms de *Kabrit* et de *Sorad*, dans la province de Garbiyyèh.

M. Quatremère parlant (p. 206) d'un personnage connu sous le nom d'*Alschems aldjoyouschi*, traduit

ce nom par *le soleil des armées*. Ce n'est pas là le sens. Cet homme s'appeloit *Schems-eddin*, c'est-à-dire le soleil de la religion, et par abréviation, *Alschems*. C'étoit le titre qu'il avoit reçu lors de sa nomination à un emploi dans le clergé musulman, et il étoit surnommé *aldjoyouschi*, parce qu'il avoit appartenu comme esclave, affranchi ou autrement, à l'*émir-aldjoyousch*, ou généralissime des armées.

M. Quatremère a eu occasion de citer l'ouvrage du général Reynier (p. 397), intitulé *l'Égypte après la bataille d'Héliopolis*. Je suis surpris qu'il ait copié, sans la corriger, l'erreur de cet écrivain qui appelle les propriétaires ou apanagistes des villages d'Égypte *mukhtesim* au lieu de *multézim*. Je ne crois pas non plus que le mot *ousiyéh* qui désigne aujourd'hui une nature de propriétés foncières en Égypte, soit, comme le pense M. Quatremère, le même mot que Makrizi emploie quelquefois, et qui fait au pluriel *ouasi*. L'orthographe de ces deux mots n'est pas la même: le dernier pourroit bien être d'origine grecque et signifie *propriété*, *οὐσία*; le second est, je crois, arabe, et signifie *terre recommandée*. Je ne fais qu'indiquer ici le sens de cette expression; j'ai développé et justifié mon opinion dans un mémoire sur *la nature des propriétés foncières en Égypte*, qui a été lu à l'Institut, mais n'a point encore été publié.

On ne s'imaginera pas, je l'espère, que le petit nombre d'observations critiques auxquelles j'ai consacré une partie de cette notice, ait pour objet de diminuer en rien l'opinion avantageuse que j'ai donnée en général du travail de M. Quatremère. D'abord il est possible que dans quelques-unes de



mes observations, l'erreur soit de mon côté; en second lieu ce seroit bien peu connoître les difficultés qui obstruent encore de toute part la carrière de la littérature orientale, que de penser que dans un ouvrage du genre de celui dont il s'agit, on puisse, même après bien des années d'étude, éviter toute méprise. Si j'ai relevé quelques erreurs, exposé mes doutes, opposé quelquefois mon opinion à celle de l'auteur, c'est que cette sorte de critique me paroît le seul moyen de donner quelque utilité à des notices du genre de celle-ci, et de les faire servir aux progrès de la littérature. Je n'aurois assurément pas moins d'occasions d'exercer la critique, si je devois aujourd'hui rendre compte de ma *Chrestomathie*, et même de ma *Grammaire arabe*, et corriger toutes les inexactitudes que l'usage habituel que j'en fais dans mes cours publics m'a mis à même d'y observer. Au reste, je mets trop d'intérêt à favoriser les succès de M. Quatremère, et j'ai trop de plaisir à lui applaudir, pour chercher à diminuer en rien dans les autres le sentiment d'estime et de reconnaissance auquel ses travaux lui donnent droit à si juste titre.

Je rendrai compte dans un autre extrait du second volume de l'ouvrage de M. Quatremère.



---

## *Second Extrait.*

Nous avons déjà observé que le second volume de l'ouvrage de M. Quatremère n'avoit qu'un rapport fort éloigné avec le premier. Nous avons aussi prévenu les lecteurs que ce second volume ne contenoit point des mémoires ou des dissertations proprement dites, et ne devoit être considéré en général que comme une collection d'extraits, destinés à servir de matériaux à des recherches géographiques et historiques. On peut regretter que M. Quatremère, au lieu de publier ces matériaux tels que les écrivains originaux d'où il les a tirés les lui ont fournis, ne les ait pas soumis lui-même à l'épreuve de la critique, et ne se soit pas imposé le travail de les mettre en œuvre, et de rédiger avec leur secours un petit nombre de notices géographiques et historiques qui auroient offert plus d'intérêt et satisfait un plus grand nombre de lecteurs. Sans doute les circonstances qui l'ont forcé à s'éloigner pour quelque temps de la capitale, où sont concentrés tous les trésors de la littérature orientale, l'auront déterminé à donner au public ces matériaux dans l'état où ils se trouvoient, pour en faire jouir plus tôt les érudits; mais nous aimons à croire qu'il n'a pas renoncé pour cela à les reproduire un jour, dégagés du mélange de fables, d'inutilités et de répétitions qui en diminue le prix, et sous une forme plus attrayante en même temps et plus propre à mettre dans tout leur jour ses talens pour les discussions savantes et critiques.

Nous étant déjà beaucoup étendus dans l'analyse que nous avons faite du premier volume, nous

craindriens d'abuser de la complaisance des lecteurs, si nous usions de la même liberté pour ce second extrait. Nous nous bornerons donc à indiquer sommairement le sujet auquel chaque mémoire est consacré, sans entrer dans aucune critique des auteurs extraits ni de la traduction; et, pourvu que nous donnions aux lecteurs une idée des richesses contenues dans ce volume, nous aurons rempli le plan que nous nous sommes proposé.

Les trois premiers mémoires que l'on trouve dans ce volume, sont pour la plus grande partie extraits de Makrizi, et il y a beaucoup d'affinité entre les matières qui en sont l'objet. Le premier traite de la *Nubie*, le second des *Blemmyes* ou plutôt du *Bedja* et des peuples qui habitent cette partie de l'Afrique, et que M. Quatremère suppose être les mêmes que les Blemmyes des historiens grecs et latins; le troisième du *désert d'Aidab*. Les détails que Makrizi a insérés dans sa Description géographique et historique de l'Égypte et du Caire sur la Nubie et le Bedja, ne sont pas une des parties les moins curieuses de cet ouvrage. Ils avoient fixé mon attention, il y a déjà longtemps, et j'en avois même ébauché une traduction pour mon usage. M. Quatremère a plus fait, il a enrichi ces matériaux de beaucoup d'autres particularités historiques tirées des autres ouvrages de Makrizi, et de ceux d'Abou-Sélah, Masoudi, Soyouti et autres, et l'on ne peut nier qu'il ne résulte de tout cela un grand nombre de documens importans pour la géographie des pays situés entre l'Égypte et l'Abysinie et des contrées à l'est de la Haute Égypte, et pour l'histoire des peuples qui habitoient toute cette partie de l'Afrique, pendant les huit premiers siècles de l'hégire. L'histoire,

si je ne me trompe, y gagnera beaucoup plus que la géographie : car je doute que les indications qu'on y trouve sur les principales divisions de la Nubie, leur situation respective, leur étendue, les cataractes et le cours du Nil, la direction, le cours, les dénominations des fleuves qui coupent et arrosent cette contrée, le nombre, la nature et la situation des mines qu'on y exploitoit, puissent facilement être réduites en système, et jeter quelque jour sur les descriptions données par les anciens géographes, ou servir à les concilier avec les relations très-incomplètes des voyageurs modernes. Le principal auteur suivi par Makrizi, et dont l'ouvrage étoit intitulé, *Histoire de la Nubie, du Makorrah, d'Alouah, du Bedja et du Nil*, a écrit vers la fin du quatrième siècle de l'hégire, par ordre du khalife d'Egypte; mais il paroît avoir recueilli sans critique beaucoup de récits fabuleux, et ses descriptions semblent par fois contradictoires. Malgré ces taches, ce qu'il raconte des premières expéditions des Musulmans dans la Nubie, du tribut imposé par les émirs gouverneurs d'Egypte aux Nubiens et qui étoit connu sous le nom de *Bakt*, des traités faits avec les Nubiens et des difficultés survenues de siècle en siècle pour l'exécution de ces traités, du voyage d'un fils du roi de Nubie à Bagdad du temps du khalife Motasem, porte avec soi le cachet de la vérité. Les renseignemens recueillis de divers autres écrivains par M. Quatremère, nous font connoître les fréquentes relations de l'Egypte et de ses souverains avec la Nubie et le Bedja. Nous voyons plus d'une fois les souverains de l'Egypte envoyer à grands frais de grosses armées dans les parties les plus reculées de la Nubie, y remporter des succès aussi prompts que



faciles, disposer du trône de ce pays; et à peine leurs armées se sont-elles retirées que la Nubie secoue le joug, recouvre son indépendance et cesse de reconnaître les princes que le vainqueur avoit placés sur le trône.

Un article très-curieux sur les *Konouz*, peuplade qui tire son nom de celui de ses émirs auxquels les souverains de l'Égypte avoient donné le surnom de *Kenz-eddaulah*, c'est-à-dire *le trésor de l'Empire*, se trouve inséré dans le Mémoire sur la Nubie. J'avois déjà donné quelques renseignemens sur cette peuplade, dont le nom subsiste encore aujourd'hui, dans ma *Chrestomathie arabe*. M. Quatremère ne s'est pas borné à cela; il est remonté à la première origine des *Konouz*, et cette partie de son Mémoire sur la Nubie peut être considérée comme une notice historique particulière.

Ce que le Mémoire sur les *Blemmyes* offre de plus remarquable, c'est l'identité que M. Quatremère croit pouvoir établir entre les *Blemmyes* des écrivains grecs et latins, dont il pense avoir retrouvé le nom, quoique fort altéré, dans un écrivain copte, les *Bedjas* des auteurs arabes, et les *Ababdes* des voyageurs modernes. Quoique l'auteur ne donne, à proprement parler, aucune preuve de cette identité, il faut convenir qu'elle n'est pas sans vraisemblance. Du moins est-il presque certain que les *Blemmyes* ont habité le pays que les écrivains arabes nomment *Bedja*. Ils ont pu dans la suite se mêler avec d'autres hordes venues de l'Arabie ou du sud-est de la côte d'Afrique, et peut-être est-ce ce mélange qui a formé les *Bedjas* dont l'historien de la Nubie semble distinguer deux tribus, les *Hadareb*, et les *Zénafedj*; cette dernière fort inférieure à la première, et vivant dans un



état d'avilissement voisin de l'esclavage. Les Bedjas ne tardèrent pas eux-mêmes à se mêler avec les Arabes, devenus maîtres de l'Égypte, et ils acquirent par ce mélange une sorte de civilisation. Le traité fait entre les Bedjas et le gouverneur d'Égypte du temps du khalife Haroun Raschid, et qui est rapporté par l'historien de la Nubie, mérite de fixer l'attention.

La description du *Désert d'Aidab* peut être considérée comme une dépendance du Mémoire précédent, et n'est pas sans quelque intérêt pour la géographie, et l'histoire du commerce de la mer Rouge et de l'Arabie.

Le Mémoire sur la *Mine d'émeraudes*, dont les détails sont extraits de Masoudi et de Makrizi, appartient aussi à la notice sur le Bedja. C'est aux minéralogistes et aux lapidaires à juger à quelle espèce de substance minérale doivent être rapportées les pierres que fournissoit cette mine, autrefois si célèbre, presque totalement inconnue depuis plusieurs siècles. Si quelques écrivains refusent entièrement à l'antiquité la connoissance de la pierre dure connue parmi nous sous le nom d'émeraude, d'autres en convenant que les anciens comprenoient sous le nom de *smaragdus* diverses substances minérales, telles que des spath-fluors, du crystal vert, du quartz et du jaspe vert, admettent aussi la véritable émeraude à partager cette dénomination, et croient que l'Égypte en fournissoit de cette nature.

C'est de Masoudi que M. Quatremère a tiré les extraits qui forment le Mémoire sur les *Zindjes*. Ce morceau curieux, où l'on reconnoît l'esprit observateur de Masoudi, méritoit de trouver place dans ce recueil, d'autant plus qu'il concerne une nation qui, dans le troisième siècle de l'hégire, a joué un

rôle important dans l'histoire de l'empire des khalifes. Masoudi cite quelques mots de la langue des Zindjes ; il seroit curieux de savoir si ces mots se retrouveroient encore aujourd'hui dans le langage des indigènes du Zanguebar.

Le Mémoire sur les *tribus arabes établies en Egypte* est tiré, pour la plus grande partie, d'un petit traité de Makrizi sur ce sujet. Il est extrêmement précieux pour l'histoire de l'Egypte sous le gouvernement des Arabes, et pourroit être encore augmenté d'autres renseignemens importans sur les relations du gouvernement avec ces colonies étrangères, appelées successivement en Egypte pour remédier à la dépopulation de ce pays, et pour remplacer les Coptes exterminés ou bannis de leur patrie par les vexations des gouverneurs, et sur les conditions auxquelles on donnoit à ferme à ces Arabes, les terres des contrées où ils s'établissoient. Je ne puis cependant m'empêcher de regretter que ce traité important de Makrizi, qui paroitra de peu d'intérêt à la plupart des lecteurs, n'ait pas été réservé pour le Recueil des Notices et Extraits des Manuscrits. On auroit pu l'y donner en entier avec le texte, ce qui eût bien mieux convenu pour un morceau dont on ne peut faire usage sans crainte de commettre quelque erreur, quand on n'a pas sous les yeux les noms propres dont il est rempli, écrits en caractères arabes. Publié en original, il iroit de pair avec le Traité des Généalogies des Arabes, composé par le docte Ebn-Kotaïba, et dont la publication est due à M. Eichhorn qui l'a fait imprimer avec quelques autres morceaux sous le titre de *Monumenta antiquissima historiae Arabum*, à Gotha, en 1775.

Les trois Mémoires suivans appartiennent à l'histoire des Mamlouks qui ont gouverné l'Égypte depuis la ruine de la famille de Saladin jusqu'à la conquête de ce pays par les Ottomans. Le premier traite de *l'état du christianisme en Égypte et en Syrie sous les deux dynasties des Mamlouks*. Il a pour objet principal les vexations que les Chrétiens éprouvèrent de la part des Musulmans en Égypte, au commencement du huitième siècle de l'hégire, et la vengeance qu'ils en tirèrent. La populace, excitée à ce qu'il paroît par quelques fanatiques, s'étoit soulevée presque en même temps dans toute l'Égypte contre les Chrétiens, avoit renversé les églises et pillé tout ce qu'elles renfermoient, et n'avoit épargné ni les personnes, ni les propriétés des Chrétiens. En vain le sultan, irrité de ces désordres, avoit employé la force pour les arrêter. Mal servi par ses officiers, qui sans doute redoutoient les fureurs d'une multitude aveuglée par le fanatisme, il avoit couru le risque de voir son autorité compromise. Les Chrétiens, exaspérés par la violence du peuple et par l'impuissance ou la foiblesse du gouvernement, firent payer bien cher à leurs persécuteurs les maux qu'ils éprouvoient, en mettant le feu aux mosquées, et livrant aux flammes les plus beaux quartiers de la capitale. Mais quelques-uns des incendiaires ayant été saisis et convaincus, la fureur des Musulmans, justifiée en quelque sorte par la découverte des auteurs de ces incendies, ne connut plus de bornes, et les magistrats qui vouloient rétablir l'ordre furent assaillis d'une grêle de pierres. Le sultan employa d'abord la rigueur pour dompter cette populace effrénée; ensuite, effrayé lui-même par les vociférations séditieuses



qui se faisoient entendre partout où il passoit, il fut obligé d'abandonner les Chrétiens à toute la fureur du peuple, et de prêter son autorité au massacre, au brigandage, à la destruction des églises et des monastères, en un mot à la violation de tous les droits de l'humanité.

Au tableau des malheurs dont les Chrétiens furent les victimes à cette époque, M. Quatremère a joint plusieurs autres faits du même genre, mais d'une moindre importance, arrivés pendant le huitième siècle de l'hégire et jusqu'à l'année 840, et dont le récit est extrait de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi.

*Les relations des Mamlouks avec les rois d'Abyssinie* sont le sujet du Mémoire suivant. On sait que les Abyssins, Chrétiens Jacobites, reçoivent leur patriarche ou *Abouna* du patriarche d'Alexandrie. Cette circonstance a toujours entretenu quelques relations entre l'Abyssinie et l'Egypte. Les faits recueillis par M. Quatremère dans ce Mémoire offrent des détails curieux; ils appartiennent au septième, au huitième et au neuvième siècle de l'hégire.

Divers événemens relatifs à l'Inde et à l'Asie orientale, et la notice de quelques ambassades des rois de Ceylan, du Cathai, du Bengale, etc., aux sultans d'Egypte, ont été réunis par M. Quatremère dans le Mémoire sur *les relations des princes Mamlouks avec l'Inde*. Ils ne paroîtront point indifférens pour l'histoire du commerce et de la diplomatie orientale. On regrette seulement que l'auteur ne se soit pas livré à quelques recherches pour éclaircir certains points obscurs de ces récits, comme la situation des royaumes de l'Inde nommés *Kelberdjah* et *Sakalah*. On est étonné de voir un prince de *Kelberdjah* acheter une maison à la Mecque



pour y établir un collège, musulman sans doute; et son successeur solliciter la permission de faire bâtir un monastère à Jérusalem, ce qui sembleroit indiquer qu'il faisoit profession de la religion chrétienne; mais souvenons-nous que l'auteur n'a voulu nous donner que des matériaux pour l'histoire.

Nous voilà parvenus au morceau le plus considérable de ce recueil, le *Mémoire historique sur la vie du khalife Fatimite Mostanser-billah*. Ce Mémoire, qui occupe à lui seul près de 200 pages, peut avec raison être considéré comme le plus important de tous ceux que contient ce volume. Mostanser, pendant un règne de 60 ans, éprouva successivement les faveurs de la fortune et les revers les plus affreux. Prince foible, incapable de gouverner par lui-même, et toujours prêt à abandonner son autorité à quiconque vouloit s'en saisir, après s'être vu sur le point de supplanter les khalifes de Bagdad et de réunir en sa personne les hommages de tous les pays musulmans, après que son nom avoit retenti dans les chaires de Bagdad même, et qu'il avoit eu entre ses mains les ornemens impériaux des khalifes de la maison d'Abbas, il s'en fallut peu qu'il ne perdît jusqu'au titre de khalife, et que le nom de son rival ne fût substitué au sien dans les chaires même du Caire et de Fostat. Les Noirs et les Turcs qu'il avoit à son service se faisant la guerre à toute outrance, et exigeant de lui, pour les services qu'ils étoient censés lui rendre, le prix auquel il leur plaisoit de taxer ces mêmes services, se firent adjuger à vil prix, après avoir épuisé le trésor, tout ce que les palais du khalife renfermoient de plus précieux, et réduisirent ainsi ce malheureux prince à vivre d'aumônes.

La famine, la mortalité, les brigandages, les monopoles de toute sorte se joignant à une administration qui sembloit n'avoir d'autre but que de dévaster entièrement l'Égypte, la mirent à deux doigts de sa perte. Au moment cependant où il sembloit qu'aucune puissance humaine ne pût arrêter le cours de tant de désordres, Bedr-al-djémali, homme d'un caractère ferme et actif, d'un esprit plein de ressources, et d'une ambition égale à ses talents, appelé secrètement de la Syrie, parvient en peu de temps à comprimer tous les partis, sacrifie les hommes puissans dont la rivalité entretenoit les troubles, à la tranquillité publique et à l'affermissement de sa propre puissance, rétablit l'autorité du khalife, le fait rentrer dans ses droits, réprime les brigandages des tribus arabes, et fait renaître l'ordre, l'abondance, la population et l'agriculture.

Si l'ensemble de ce tableau offre un coup-d'œil du plus grand intérêt, les détails ne sont pas moins dignes d'attention. En lisant la liste des effets précieux, tentes, meubles, habits, bijoux, aromates, armés, pierreries, qui furent tirés des trésors et des magasins du khalife, pour être donnés en paiement aux émirs et aux officiers du malheureux Mostanser, l'imagination reste confondue, et l'on a peine à se défendre de soupçonner de quelque exagération les témoins qui déposent avoir vu de leurs yeux ces immenses richesses. Le pillage de la bibliothèque des khalifes, où les exemplaires seuls de l'Alcoran montoient à 2400, et qui contenoit plus d'un million six cent mille volumes, doit inspirer de profonds regrets aux amateurs de la littérature orientale. Veut-on savoir quel fut le sort des livres qui avoient été enlevés de ce riche dépôt et partagés aux émirs

et aux officiers du khalife? Une grande partie, pillée  
 par des Berbers grossiers et sans aucune culture,  
 furent détruits. « Ces volumes précieux, qui n'avoient  
 « point leurs pareils pour la beauté du caractère  
 « et la magnificence des reliures, furent abandonnés  
 « aux esclaves qui prirent les couvertures pour se  
 « faire des souliers, et brûlèrent tous les feuillets sous  
 « prétexte que ces livres provenant de la bibliothé-  
 « que des khalifes, contenoient une doctrine hérétique.  
 « Beaucoup de volumes furent mis en pièces, pé-  
 « rirent sous les eaux, ou furent transportés dans les  
 « pays étrangers. D'autres qui avoient échappé aux  
 « flammes restèrent entassés par monceaux, sur les-  
 « quels les vents accumulèrent quantité de terre;  
 « ensorte qu'il se forma plusieurs monticules: ... que  
 « l'on appelle *Collines des livres*. » Une famine af-  
 freuse, due en partie au défaut de la crue du Nil, en  
 partie au desordre extrême de l'administration, offre  
 un tableau digne d'être comparé avec celle dont  
 Abd-allatif a consigné le récit dans sa Relation de  
 l'Egypte, et qui arriva plus d'un siècle après l'époque  
 dont il s'agit ici. « Une maison située au Caire, et  
 « qui avoit coûté 900 *dinars* (pièces d'or), fut  
 « vendue pour 20 *rotls* (livres) de farine. Un œuf  
 « se payoit un dinar. On mangea toutes les bêtes  
 « de somme, et il ne resta au khalife que trois  
 « chevaux, tandis qu'avant cette époque on comptoit  
 « dans ses écuries dix mille tant chevaux que  
 « chameaux et mulets.... La disette augmenta à  
 « un tel point que les hommes se mangeoient les  
 « uns les autres. On arrêta un traiteur qui fut  
 « convaincu d'avoir égorgé un grand nombre de  
 « femmes et d'enfans dont il faisoit cuire la chair  
 « qu'il vendoit publiquement. Des cannibales, réunis



« dans des maisons peu élevées, épioient les passans  
 « et les enlevoient avec des cordes armées de crocs,  
 « ensuite il les assommoient à coups de bâton, et dé-  
 « peçoient leur chair..... Un jour que le vizir se  
 « rendoit au palais monté sur une mule, cet animal  
 « fut enlevé et mangé par le peuple. Trois de ceux qui  
 « avoient eu part à ce vol ayant été étranglés et mis  
 « en croix, le lendemain matin on ne retrouva que  
 « leurs os, la chair ayant été dévorée pendant la  
 « nuit par la populace. » Dans l'impossibilité de  
 nous étendre davantage sur ce morceau historique,  
 nous nous contenterons de dire que c'est non pas un  
 simple réunion d'extraits, mais une histoire suivie  
 du règne de Mostanser. Peut-être l'auteur auroit-il  
 pu concentrer davantage l'intérêt, en supprimant un  
 assez grand nombre d'incidens qui coupent son récit.  
 Beaucoup d'endroits auroient eu besoin de quelques  
 notes, du moins pour les lecteurs qui ne sont pas  
 familiarisés avec la lecture des écrivains arabes. Nous  
 croyons aussi que dans la description des meubles et  
 des effets précieux tirés des trésors du khalife, il y a  
 plus d'une dénomination arabe traduite un peu au  
 hasard; mais c'est un inconvénient qu'il est presque  
 impossible d'éviter dans ces descriptions, où l'on  
 se trouve fréquemment abandonné par les meilleurs  
 dictionnaires.

Nous ne ferons qu'indiquer les divers articles qui  
 forment l'addition au Mémoire précédent, avec lequel  
 cependant ils ont bien peu de rapport. Ce sont la  
*description du quartier appelé ASKER*, celle du quar-  
*tier appelé KATAI*, et celle de la *Maison de la science*.  
 Ce qu'on y remarquera davantage, c'est sans doute  
 le luxe presque incroyable de Khomarouïah, fils  
 d'Ahmed ben-Touloun.



L'appendice qui termine le volume est composé de six notes; 1.<sup>o</sup> sur les *pluies de pierres*, etc.; 2.<sup>o</sup> sur *quelques monstres marins*; 3.<sup>o</sup> sur *les Arabes de Kais et d'Yemen*; 4.<sup>o</sup> sur *le monastère de Schahran et celui de la Mule*; 5.<sup>o</sup> sur *les Ismaéliens*; 6.<sup>o</sup> sur *la bibliothèque de Tripoli*. M. Quatremère se seroit peut-être dispensé de publier la cinquième note, s'il eût connu le Mémoire que j'ai lu en 1808 à la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, sur les *Ismaéliens* ou *Assassins*, et où j'ai traité fort au long des diverses dénominations de cette secte. Ce Mémoire étant resté inédit, et M. Quatremère n'ayant eu connoissance que de l'extrait fort incomplet lu dans la séance publique du 7 juillet 1808, a ignoré que j'avois approfondi ce sujet.

A ce second volume est jointe une table des matières contenues dans les deux volumes. Je dois avouer ici que c'est par une sorte de méprise que j'ai témoigné dans mon premier Extrait regretter que cet ouvrage manquât d'une bonne table des matières. Je crois cependant que les deux volumes formant dans la vérité deux ouvrages distincts, il eût été à souhaiter que chacun d'eux eût sa table des matières, et que celle du premier volume surtout, où les recherches sont fort difficiles, fût plus complète qu'elle ne l'est. On cherche en vain par exemple, dans la table, le mot *monnoies*, et cette omission m'a empêché de retrouver un article sur lequel j'avois eu intention de m'arrêter dans mon premier Extrait. Je vais réparer cette omission, et c'est par là que je terminerai cette Notice.

A l'article de *Belbeïs*, M. Quatremère cite ce passage de Makrizi : « Au rapport d'Ebn-Saïd, la juridiction du gouvernement de Belbeïs s'étend jusqu'à « Waridèh qui forme la frontière de l'Egypte. Jus-

« ques-là le commerce se fait en monnoie d'argent ;  
 « mais au delà et jusqu'à El-arisch, qui est la première  
 « ville de Syrie, ou suivant d'autres la dernière de  
 « l'Egypte, le commerce se fait en pièces de cuivre  
 « [p. 53]. » Ce passage m'ayant frappé, parce que  
 je ne concevois pas bien pourquoi la monnoie d'argent  
 ne passoit pas au delà de Belbeïs, j'ai voulu voir  
 le texte de Makrizi, et je me suis assuré que cet auteur  
 dit : que *jusqu'à Belbeïs le commerce se fait avec  
 l'argent des NOIRS (Fiddhat alsoudan), et qu'au delà  
 de cette ville on ne se sert plus que de la monnoie  
 de cuivre.* Je ne sais pas bien si cette observation  
 est d'Ebn-Saïd ou de Makrizi. Je la crois plutôt du  
 premier. Peut-être, quand Ebn-Saïd écrivoit, l'Egypte  
 et la Syrie n'étoient-elles pas sous une même domi-  
 nation. On comprendroit alors pourquoi une monnoie  
 étrangère, admise en Egypte, n'avoit point cours en  
 Syrie. Au reste, nous ignorons l'époque d'Ebn-Saïd, le  
 même sans doute que cite Abou'lféda dans sa Géogra-  
 phie, et nous devons nous borner à rétablir ici le texte  
 de Makrizi.







*Exe*

D: De 681

ULB Halle 3/1  
000 872 067



*sb*



